

# info 107

Bulletin d'informations municipales

n° 52 – juillet 2012

## Dossier : Bien vivre sa ville

1 disque européen  
de stationnement  
est fourni avec  
ce bulletin municipal.



Et nos pages : génie urbain, bâtiments, finances,  
cadre de vie, urbanisme, éducation, enfance et jeunesse,  
culture, vie associative, info services....

**Pourquoi « Info 107 » ?**

Car 107 correspond  
au code INSEE  
de la commune de Carbonne.



Retrouvez sur  
[www.ville-carbonne.fr](http://www.ville-carbonne.fr)  
toutes les informations  
de la vie locale

# sommaire

<b>Editorial</b>	<b>3</b>
<b>Génie urbain</b>	<b>4-5</b>
• Voirie : nouveaux travaux	4-5
<b>Bâtiments communaux</b>	<b>6</b>
• Centre technique municipal	6
• Mairie	6
• Gymnase Abbal	6
<b>Éducation, enfance et jeunesse</b>	<b>7</b>
• Des nouvelles du futur groupe scolaire	7
• Nouveauté au Collège André Abbal	7
• École maternelle Henri Chanfreau : nouvelle directrice	7
<b>Finances</b>	<b>8-10</b>
• Budget 2012 : stabilité	8-9
• Investissement communal : 5 638 519 K€	10
<b>Dossier : Bien vivre sa ville</b>	<b>11</b>
• Entretien avec Josiane Libérati, adjointe au maire, déléguée au cadre de vie	11
• Fleurissement de la ville	12
• Changement de «culture» pour Carbonne	13
• Embellissement du patrimoine bâti	14
• Mise en valeur des patrimoines naturels	14
• Aménagements urbains	15
• Propreté de la ville	16-17
• Les cours d'eau	17
• Les marchés à Carbonne	17
<b>Urbanisme</b>	<b>18</b>
• Rappel : zone 30 km/h en centre ville	18
• PLU : modifications simplifiées	18
• Nouveau disque de stationnement	18
<b>Solidarité et action sociale</b>	<b>19</b>
• Opération paniers solidaires	19
• Transport à la demande : changement de formule	19
• Carte loisirs jeunes	19
• Ouverture de l'épicerie solidaire « Escale »	19
<b>Dans le monde</b>	<b>20</b>
• Carbonne parraine un village tibétain	20
<b>Culture et communication</b>	<b>21</b>
• Cet automne... partons en balade avec Pronomade(s)	21
<b>Vie associative</b>	<b>22-23</b>
• Forum des associations	22
• Ciné Carbonne est passé au numérique	22
• A vos agendas...	22
• Comité des fêtes : programme de la Saint-Laurent	23
• L'aviron, nouvelle activité du club nautique	23
• Carbonne Info Services	24

## Bulletin d'informations municipales de Carbonne, n° 52 juillet 2012.

Édité par la mairie, 31390 Carbonne • Directeur de publication : Guy Hellé • Responsable de la rédaction : Denis Turrel avec le concours de la commission communication et de Sandrine Martin, directrice générale des services • Secrétariat de rédaction : service communication de la mairie.



**Pour contacter le Maire**

[contact@ville-carbonne.fr](mailto:contact@ville-carbonne.fr)

Secrétariat : 05 61 87 80 03.

M. le Maire reçoit sur rendez-vous.

## Chers concitoyens,

L'été est bien là, et chacun de nous, soucieux de notre environnement, consacre plus de temps à notre terrasse ou à notre jardin. Dans le dossier réservé au cadre de vie, vous pourrez constater que les services municipaux mènent ce travail de longue haleine sur les 4 saisons.

À Carbonne, à défaut des 3 « A », nous cultivons les 4 « C » : Cadre de vie et Charte paysagère, Culture et Communication. Dans la définition des projets, les aménagements des espaces verts, de la voirie, du mobilier urbain sont conçus en cohérence pour une définition harmonieuse du cadre de vie. Il est important d'y songer pour nous, en 2012, mais aussi, pour les générations futures.

Certes des désagréments temporaires sont à supporter pour aboutir au résultat attendu : je pense aux travaux en cours sur notre artère principale, l'avenue de Toulouse. À cet égard, je vous remercie de votre compréhension.

Je salue les efforts d'embellissement de la ville par les carbonnais qui, à leur mesure participent à cet élan collectif, et contribuent à doter Carbonne du label ville fleurie avec deux fleurs.

Pour une meilleure rotation du stationnement des véhicules, j'ajoute qu'un disque européen de stationnement est distribué à chaque foyer gratuitement avec le présent numéro.

Des événements variés et festifs sont programmés tout au long de l'année, pour vous distraire. Les diverses manifestations proposées par « Associons les arts » sont destinées à promouvoir l'art sous toutes ses formes les plus variées, pour tous et par tous.

Un soin constant est apporté afin de vous communiquer le maximum d'informations (bulletin municipal, panneaux d'affichage...), notamment par le biais du site internet de la collectivité, pour lequel une réflexion est en cours afin de le faire évoluer, vu son succès.

Le « fil rouge » de tout cela est d'avancer dans l'intérêt général, pour aboutir à... mieux vivre ensemble, aujourd'hui et demain. Venez nombreux aux festivités carbonnaises au cours de cet été ! Bonne lecture à tous.

Votre Maire  
Guy HELLE

éditorial

## Voirie : nouveaux travaux

*Parmi les travaux d'amélioration de la voirie programmés pour 2012, certains sont déjà réalisés d'autres sont en cours avec toujours le même objectif : sécuriser davantage les différents utilisateurs : piétons, cyclistes, automobilistes.*

*Qu'il s'agisse de travaux d'entretien ou de projets d'envergure comme les travaux d'urbanisation de l'avenue de Toulouse, les zones concernées engendrent des perturbations même si tout est mis en oeuvre pour les réduire au maximum. La municipalité vous remercie de votre compréhension.*

### Quartier de Millet

Les travaux concernant la nouvelle voie qui desservira le futur groupe scolaire et le centre commercial débuteront normalement en fin d'année.

### Travaux d'entretien sur voirie communale

Il s'agit essentiellement de chemins, les rues communales du centre ville ayant déjà fait l'objet de travaux en 2010 et 2011.

### Voici la liste des voies concernées par la programmation 2012 :

Chemin de la Dourdouille et du Baqué côté A64 ; chemin de Canabère, chemin de la Croix, chemin de Sauné, chemin de Las Peyrères, chemin de Nougaret, chemin de Gajan, chemin de Calixte, chemin de Sabatère, rue des Jardins, chemin du Moulin de Ferrery, chemin du Port, chemin de la Centrale EDF, chemin de la Coquère, chemin de Brameham, liaison du lotissement Le Logis.

### Les allées du cimetière

La première tranche de travaux réalisée en 2010 concernait la partie la plus récente du cimetière. La deuxième a été réalisée l'an dernier et cette année c'est la plus ancienne partie qui est concernée. Ainsi en trois ans, dans le cadre d'une programmation pluriannuelle, la totalité des allées aura donc été traitée.

### Mur place de la République

Ce mur fait partie de l'emprise de la voie départementale et il est l'objet d'une étude du service départemental d'ouvrages d'art. Il sera inscrit en travaux en 2013.



Pendant la durée du chantier, la statue de la «Vendangeuse» a été transportée aux services techniques pour la mettre en sécurité.

### Parking rue Prosjean

La démolition des anciens bâtiments Icart/Bombail est terminée. Sur une partie de cet emplacement un parking est prévu.



Anciens bâtiments Icart/Bombail, rue Etienne Prosjean.



Après démolition.



Juin 2012 : réunion de chantier sur le site avenue Etienne Prosjean.

## Piétonnier avenue Frédéric Mistral

Malgré les problèmes posés par la présence des platanes et par une largeur parfois réduite, un cheminement piétonnier reliant le quartier du Logis au centre ville permet une plus grande sécurité de la circulation des piétons sur cette voie. ●



Escalier de liaison entre le Logis et l'avenue Frédéric Mistral.



Avenue Frédéric Mistral.



### Cathy Hoareau, nouvelle directrice des services techniques

En remplacement d'Eric de Gobbi, la ville de Carbonne a le plaisir d'accueillir Cathy Hoareau, nouvelle directrice des services techniques.

## Avenue de Toulouse

Le nombre des différents concessionnaires, l'importance des travaux, la longueur de l'avenue (1,4 km) expliquent la durée d'un tel chantier.

En effet ces travaux concernent la réfection du réseau d'eau potable et celui des eaux usées, l'effacement des réseaux électriques et la pose de l'éclairage public, les travaux d'urbanisation concernant le pluvial, les trottoirs et les pistes cyclables et enfin la réfection de la chaussée. Notons qu'à ce jour l'avancement des travaux respecte le calendrier prévu.

*Rappel : cf pages 4 et 5 du numéro 51 de l'Info 107 pour retrouver la présentation du projet.*



L'avenue de Toulouse mesure 1.4 km.



Réunion de chantier avec les différents concessionnaires.

## Bâtiments communaux

Les travaux les plus importants concernent le Centre technique municipal et la Mairie. D'autres réalisations ont été programmées au groupe scolaire Henri Chanfreau et dans divers locaux associatifs : cinéma (mise en place du numérique) ; local administratif de la MJC (réfection de la toiture et aménagements intérieurs) ; centre de loisirs sans hébergement, Sac à Malices (rénovation des sanitaires, travaux de peinture, chauffage...) ; base nautique (création d'une terrasse et peinture des façades).

### Services techniques



Elodie Manuel, nouvelle responsable des bâtiments.

### Centre technique municipal (CTM)

Afin de rendre plus fonctionnels les locaux du CTM, d'importants travaux de rénovation ont été entrepris : isolation, mise en conformité par rapport aux dernières normes de sécurité et d'accessibilité, création de bureaux et d'une salle de réunion avec agrandissement du local d'archives. Ces travaux sont maintenant terminés et le personnel s'est approprié ce nouvel espace. Un hangar de stockage a également vu le jour.



Banque d'accueil des services techniques.



Bureau des chefs d'équipes.



### Gymnase Abbal

Le gymnase a été sinistré par un incendie dans la nuit du 24 au 25 mars. Les premiers travaux de nettoyage ont été réalisés par une entreprise spécialisée ; un rapport a été remis à la commission de sécurité pour validation de l'ouverture partielle de la salle de danse, du club house et du vestiaire du foot à l'automne.

Les expertises sur l'ensemble du site sont en cours, il faut attendre les conclusions avant de pouvoir commencer les travaux importants de remise en état.



Intérieur du gymnase après l'incendie.

### Mairie

A l'heure actuelle des travaux sont réalisés dans les locaux de l'ancien Trésor Public pour agrandir l'espace réservé aux services administratifs et au CCAS : sept bureaux supplémentaires ont été créés. Resteront à réaliser la rénovation et l'adaptation à leur nouvelle destination des bureaux situés de part et d'autre du hall d'entrée de la Mairie et les travaux d'accessibilité des toilettes aux personnes handicapées.

Des travaux de peinture du hall, de la galerie et de la salle du conseil municipal font aussi partie du programme. La fin de tous ces travaux est prévue pour septembre. Tout est mis en oeuvre pour perturber le moins possible le fonctionnement de la mairie afin que l'accueil au public puisse se dérouler sans trop de nuisances.

## Des nouvelles du futur groupe scolaire

La ville de Carbonne a déposé le permis de construire du futur groupe scolaire le 28 octobre 2011, comme prévu. Faisant suite à ce dépôt, la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) a notifié un arrêté prescrivant un diagnostic archéologique, considérant qu'en raison de leur localisation dans un secteur contenant des vestiges de la protohistoire (âge des métaux bronze et fer), les travaux envisagés étaient susceptibles d'affecter les éléments du patrimoine archéologique. La DRAC a missionné l'INRAP (Institut National de



Fouilles archéologiques, quartier Millet courant avril.

Recherches Archéologiques Préventives) pour effectuer ce diagnostic, diagnostic qui consiste en des sondages sur les terrains concernés. Ces fouilles se sont déroulées durant le mois d'avril et n'ont révélé aucun vestige. Fin mai, la DRAC a notifié officiellement la levée de la contrainte sur la zone Millet. Les travaux de voirie peuvent donc démarrer, l'objectif étant de commencer la construction de la nouvelle école avant la fin de l'année pour une ouverture prévue à la rentrée 2014.

### Piscine municipale

En juillet et en août la piscine municipale est ouverte tous les jours sauf le mardi de 12 h 30 à 19 h.

## Nouveauté au collège André Abbal à la rentrée 2012

Chaque élève de 6<sup>ème</sup> aura un parrain ou une marraine élève de 3<sup>ème</sup> qui l'accompagnera dans sa découverte de l'établissement, des rythmes et des habitudes du collège.

Ce projet de parrainage est co-écrit par des parents d'élèves et des professeurs dans le but d'offrir aux élèves de 6<sup>ème</sup> une rentrée confortable et en confiance ; les élèves seront informés dès le jour de la rentrée des modalités de celui-ci. D'ici là, bonnes vacances à tous !



## Ecole maternelle Henri Chanfreau : nouvelle directrice

*Depuis 1983, Françoise Pol était en poste dans le Volvestre et depuis quatre ans à Carbonne, directrice de l'école maternelle. Elle a pris sa retraite en juillet. Diane Zimmerman sera la nouvelle directrice de l'école maternelle Henri Chanfreau.*



A l'occasion de son départ à la retraite, Françoise Pol, directrice de l'école maternelle H. Chanfreau a reçu, la médaille de la ville de Carbonne, par Marie-Caroline Tempesta, adjointe au maire, en charge de l'éducation, l'enfance et la jeunesse.

### Inscriptions à l'école maternelle Henri Chanfreau

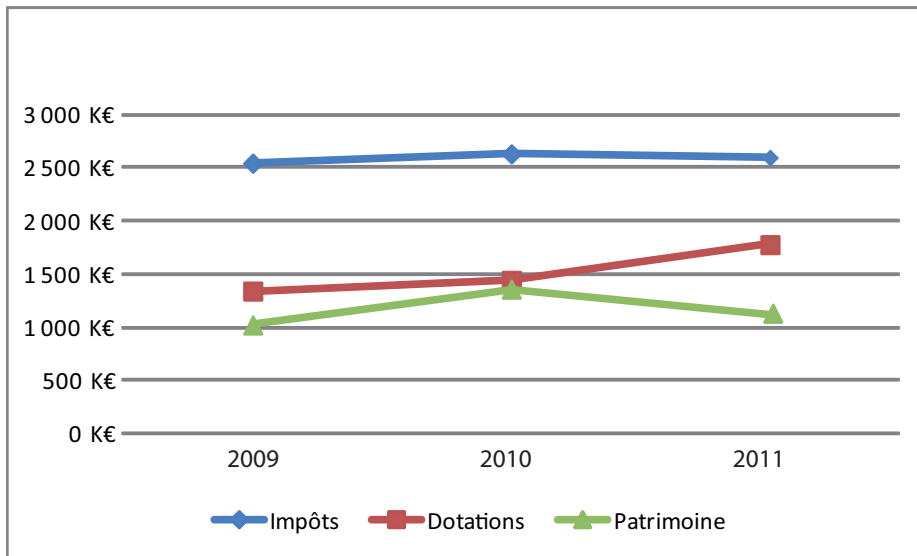
Documents à fournir :

- livret de famille,
  - carnet de santé,
  - certificat de radiation pour un enfant venant d'une autre école,
  - éventuellement copie du jugement de séparation indiquant l'autorité parentale,
  - garde et résidence de l'enfant,
- Pour tout renseignement merci de contacter la mairie au 05 61 87 80 03.

# Budget stable

*Sans alourdir les taux d'imposition, maintien*

## Recettes de fonctionnement

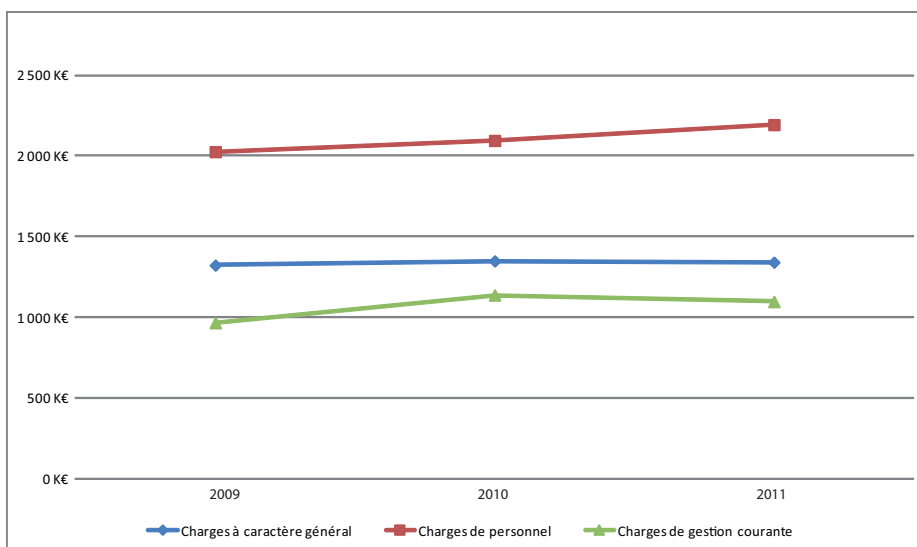


**Recettes prévues en 2012**

- 2 653 K€ Impôts et taxes
- 1 807 K€ Dotations de l'Etat
- 977 K€ Patrimoine

On note l'inversement de l'importance relative entre les impôts perçus directement et les dotations octroyées par l'Etat. Les recettes deviennent plus dépendantes de la volonté publique nationale que de la taxation directe maîtrisée par la commune.

## Dépenses de fonctionnement



**Dépenses prévues en 2012**

- 2 417 K€ Personnel
- 1 469 K€ Charges à caractère général
- 951 K€ Charges de gestion courante

On note une maîtrise des dépenses (constantes depuis 2009) seules les dépenses de personnel augmentent car elles sont impactées par les progressions de carrière et l'indice national.

**Maintien d'un résultat permettant un auto**



# pour 2012

du budget 2012 dans la lignée des précédents.

## D'où vient l'argent du budget 2012 ?

2 653 K€ 48,8 %	1 808 K€ 33,3 %	608 K€ 11,2 %	311 K€ 5,7 %	58 K€ 1 %
<b>Impôts et taxes</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Taxe d'habitation.</li> <li>• Taxes foncières.</li> <li>• Cotisation Foncière des Entreprises.</li> <li>• Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises.</li> <li>• Taxe sur les surfaces commerciales.</li> <li>• Etc.</li> </ul>	<b>Dotations de l'Etat</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dotation Générale de Fonctionnement.</li> <li>• Dotation de Solidarité Rurale.</li> <li>• Compensations liées à la Taxe d'Habitation, à la Taxe Foncière...</li> <li>• Taxe sur les droits de mutation.</li> <li>• Etc.</li> </ul>	<b>Produits de gestion courante</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Redevances des services sportifs, culturels, des immeubles loués.</li> </ul>	<b>Atténuation de charges</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Remboursement sur personnel mis à disposition.</li> <li>• Travaux en régie transférés en investissement.</li> </ul>	<b>Produits exceptionnels et financiers</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Remboursements de sinistres et de contentieux.</li> <li>• Rectificatifs sur trop payés.</li> <li>• Revenus des placements.</li> </ul>

977 K€ Patrimoine

**Fonctionnement communal : 5 437 K€**

## A quoi sert cet argent ?

2 417 K€ 44,5 %	1 469 K€ 27 %	588 K€ 10,8 %	103 K€ 1,9 %	30 K€ 0,6 %	230 K€ 4,2 %	600 K€ 11 %
<b>Ressources humaines</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Agents des services techniques, administratifs, culturel...</li> </ul>	<b>Charges générales</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Achats et services (ERDF, fournitures scolaires et d'équipement, assurances, maintenance, transports, télécom...).</li> </ul>	<b>Transferts versés</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Subventions d'aide aux associations.</li> <li>• Créances irrécouvrables.</li> <li>• Indemnités du groupe d'élus.</li> <li>• Participation au syndicat départemental d'électricité, au SIAHA.</li> </ul>	<b>Frais financiers</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Intérêts des emprunts.</li> </ul>	<b>Charges exceptionnelles</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Régularisations sur trop perçus. provisions.</li> </ul>	<b>Amortissements</b>	<b>Auto-financement destiné à la section investissement</b>

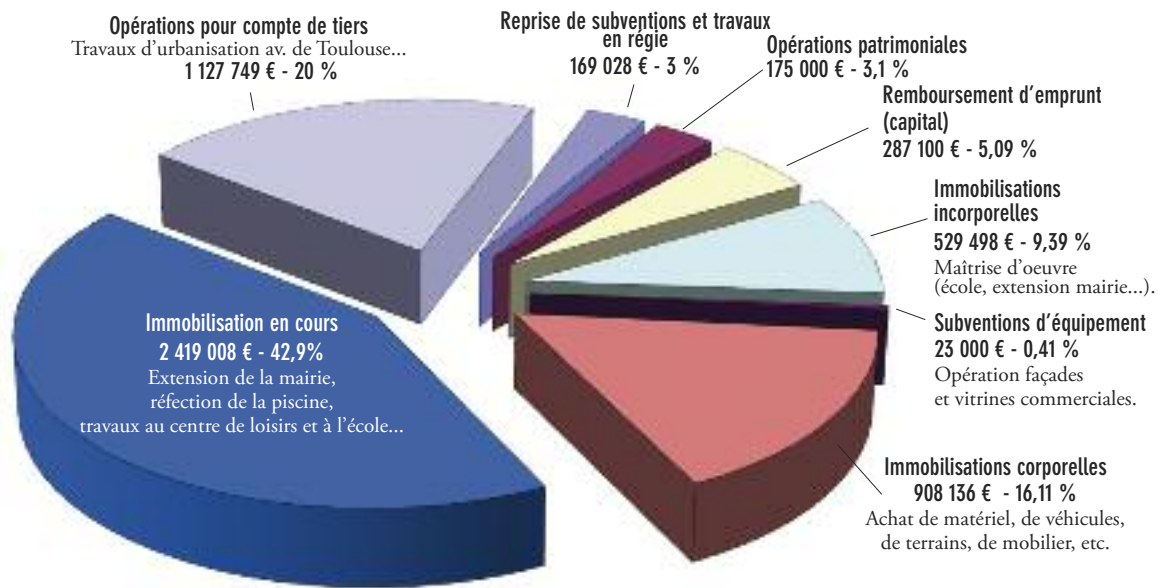
951 K€ Charges de gestion courante

financement et/ou une capacité de désendettement.

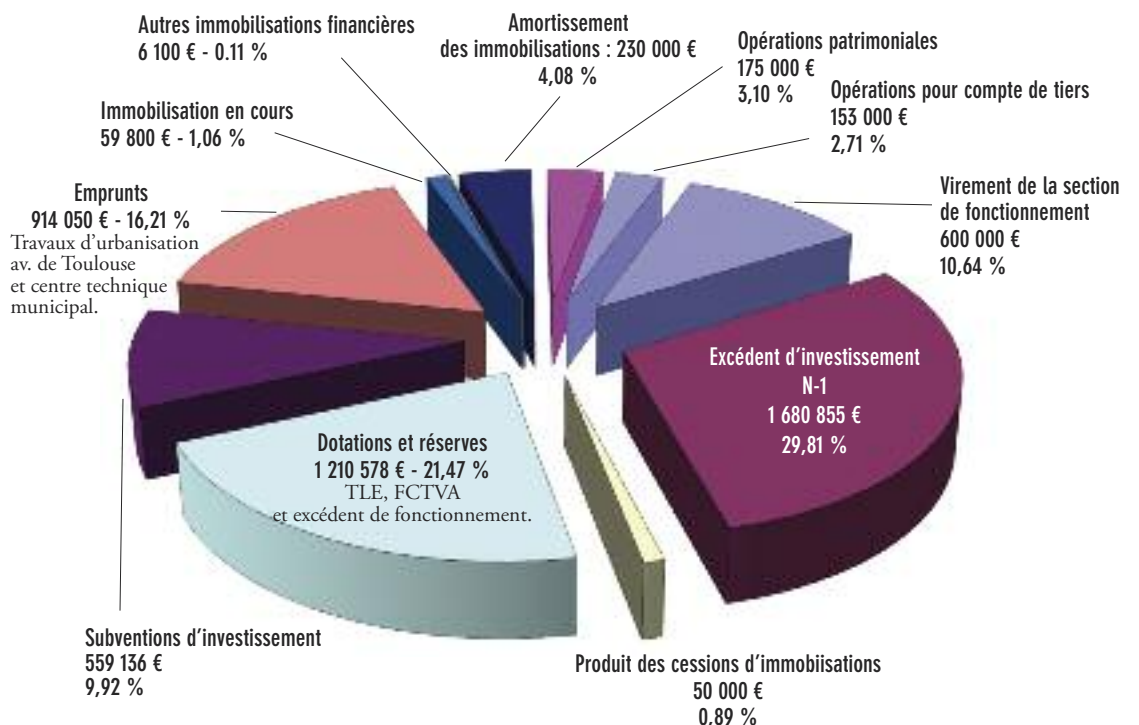
## Investissement communal : 5 638 519 €

*Malgré un environnement incertain et un futur peu visible, maintien du calendrier d'investissement.*

### Dépenses d'investissement



### Recettes d'investissement



### Autres budgets

Zone Industrielle de Naudon

Distribution de l'eau

Pompes funèbres

Ces budgets feront l'objet d'un développement dans le prochain Info 107.

# Bien vivre sa ville

*L'attractivité d'une ville ne se limite pas à son rayonnement économique ou culturel. Elle tient aussi à la qualité du lieu où l'on vit. D'où l'importance du bien être des Carbonnais et de l'image de la ville pour la municipalité.*

## Entretien avec Josiane Libérati, adjointe au maire, déléguée au cadre de vie



**Info 107 : Quel est le rôle de la commission cadre de vie ?**

**Josiane Libérati :** Dans le cadre de vie, il y a plusieurs dimensions qui interfèrent et sur lesquelles travaillent en commun plusieurs commissions (urbanisme et habitat...) :

- bien aménager le territoire.
- bien organiser la vie du centre ville et celle des quartiers, les relier entre eux pour préserver le lien social, culturel et économique ceci avec un urbanisme bien maîtrisé pour favoriser les échanges entre les habitants. Les liaisons douces sont indispensables pour que les Carbonnais soient en lien avec leur coeur de ville en toute sécurité, en utilisant des moyens de déplacement en harmonie avec l'environnement tels que la marche à pied ou le vélo. De plus, le centre ville est désormais limité à 30 km/h.
- bien préserver les espaces naturels, créer des espaces fleuris, des espaces de jeux pour les plus jeunes, des lieux de rencontre pour les personnes.

Tous ces enjeux ne sont pas limités aux infrastructures et aux équipements, tout est lié. Nous avons un patrimoine vert très important, il faut le préserver et s'en servir d'atout pour le développement de la ville.

**Info 107 : Les aspects environnementaux sont-ils présents dans vos prises de décision ?**

**J. Libérati :** La politique municipale s'engage à développer les aspects environnementaux tels que la qualité et la gestion des espaces verts, la propreté de la ville, la rénovation du patrimoine bâti, la préservation des espaces naturels en se les réappropriant, la proximité, le bien vivre au quotidien, le lien social, l'implication des habitants, la sécurité entre les habitants et les quartiers (premières entités de la ville), tout ceci en se positionnant vers le développement durable dans toutes les actions engagées.

**Info 107 : Comment voyez-vous la vie des Carbonnais dans ce paysage ?**

**Josiane Libérati :** Carbone possède un patrimoine pay-

sager superbe, lovée contre le fleuve, face aux coteaux et à ses falaises, il suffit de traverser le pont et d'un coup, on est à la campagne. Ces paroles sont celles d'un Carbonnais. et ce sont ces mêmes remarques qui émanent de l'avis des nouveaux arrivants. Nous souhaitons gagner le pari de conserver ce paysage et de créer au fur et à mesure que s'organise l'agrandissement de notre cité, de nouveaux espaces verts en gardant l'harmonie et l'authenticité dans la créativité. Nos équipes techniques et paysagères s'y emploient. Le Logis, sa promenade autour des pièces d'eau fleuries en sont un exemple parfait.



Promenade du Logis.



Place de la République.



Place de l'Église.

# Fleurissement : deux fleurs pour Carbonne



## Label « Ville fleurie » 2011

Sur les huit départements de Midi-Pyrénées, 750 communes font acte de candidature et 87 communes sont détentrices du panneau « Ville fleurie » ou « Village fleuri ».

### Classement régional 2011

5 communes : 4 fleurs  
26 communes : 3 fleurs  
23 communes : 2 fleurs  
33 communes : 1 fleur

Carbonne conserve ses deux fleurs à l'échelon national du concours des villes fleuries en 2011 (reconnaissance de la qualité du patrimoine paysager et végétal entretenu par le service cadre de vie de la ville).

Michel Icart, adjoint à la directrice des services techniques et l'équipe cadre de vie imaginent et conçoivent, chaque année, un nouveau décor pour les espaces fleuris de la ville. Ils ont choisi pour thème 2012 « **Les plantes structurantes** » avec des formes et des hauteurs différentes pour architecturer les massifs.

35 000 plantes à fleurs sont produites dans les serres municipales pour alimenter 25 espaces à travers la ville. Cette production permet d'habiller l'ensemble des espaces fleuris qui sont renouvelés deux fois par an, au printemps et à l'automne. Sont également produites des plantes vertes et fleuries pour les décorations intérieures.

## Serres municipales



2 tunnels de production.



320 m<sup>2</sup> de serres.



Ombrière.

## Concours local des maisons fleuries

Le concours local des maisons fleuries, initié en 2009 par la commission cadre de vie en est à sa 4<sup>e</sup> édition. En 2012, vingt-six participants se sont inscrits. Ils ont le choix de concourir dans l'une de ces trois catégories :

1. Balcons, terrasses et murs fleuris.
2. Maisons avec jardins.
3. Potagers fleuris extra-muros.

Le 28 juin dernier, le jury du concours 2012 a fait sa tournée d'inspection et la remise des prix est prévue en fin d'année.



1<sup>er</sup> Prix 2011 « Maison avec jardin » M. et M<sup>me</sup> Daniel Soares Rodrigues au centre Michèle Lautré conseillère municipale (commission cadre de vie).

### Résultats du concours local 2011 des maisons fleuries

	Balcons, terrasses...	Maisons avec jardins	Potagers
1 <sup>er</sup>	Suzanne et J.P Sénat	Daniel Soares Rodrigues	Colette Concato
2 <sup>e</sup>	Jeanne Coutanceau	Sophie Hoyau et Yannick Morel	Gilbert Ferré
3 <sup>e</sup>	Michel Hervault	Viviane Icart	Michèle et Roland Bergé



Le jury 2012 de g. à d. : Michel Icart, Georgette Goubelet, Chantal Jeudi, Josiane Libérati, Catherine Colin, Sylvie Souvielle, Michèle Lautré.

# Changement de « culture » pour Carbonne

*Dans le cadre du développement durable et pour l'entretien des différents sites de la ville le service cadre de vie a mis en place la gestion et l'entretien différenciés des espaces verts.*

## Entretien avec Michel Icart, en charge du cadre de vie, adjoint à la directrice des services techniques

**Info 107 : Qu'est-ce que la gestion et l'entretien différenciés des espaces verts ?**

**Michel Icart :** Il s'agit d'une organisation qui prend en compte les caractéristiques géographiques, écologiques, paysagères des différents sites, leur fréquentation et leur usage afin d'adapter, en fonction de ces critères, toutes les interventions d'entretien.



**Info 107 : Comment cela se traduit-il sur le terrain ?**

**M. I. :** L'entretien n'est pas réalisé de la même manière selon que l'on se trouve au centre ville, dans un quartier ou sur les installations sportives... La gestion différenciée ne signifie pas qu'il y a sur certains sites un entretien négligé mais c'est un entretien mieux adapté à l'utilisation du site.

**Info 107 : Avez-vous fait un classement des sites à entretenir ?**

**M. I. :** Pour la mise en place de la gestion différenciée des espaces, les services techniques ont mené une réflexion concernant les types d'espaces existants sur la commune. A ce titre, un classement des espaces par type a été élaboré et validé par la commission cadre de vie. Cela a permis d'établir un carnet d'entretien suivant lequel chaque espace se voit attribuer une méthode et une fréquence particulière d'intervention.

**Info 107 : L'organisation du travail est-elle modifiée ?**

**M. I. :** Cette gestion permet de mieux utiliser les ressources humaines, d'optimiser les temps de travail et d'en réduire les coûts d'intervention. Par exemple, le fauchage des accotements routiers à 15 cm de haut, dans un souci de gestion raisonnée, permet la réduction d'intervention sur les accotements. Cela a entraîné de fait, un gain de temps, moins de carburant consommé, moins de casse sur le matériel tout en préservant la sécurité des usagers.

**Info 107 : Quelles sont les conséquences environnementales ?**

**M. I. :** Pour les massifs arbustifs, nous installons une bâche géotextile que nous recouvrons d'un paillage ; cela permet de réduire l'utilisation de produits phytosanitaires et d'éviter l'évaporation. Les types de revêtement choisis, par exemple, pour les allées (cimetière) et les trottoirs contribuent à réduire la consommation de désherbant. L'arrosage intégré des sites régule et diminue la consommation d'eau. Nous n'utilisons plus d'insecticides dans les serres, nous avons adopté la lutte biologique avec des insectes prédateurs pour éliminer les parasites des végétaux.

Ces actions et bien d'autres, au quotidien permettent de réduire l'utilisation de produits phytosanitaires, la consommation d'eau, les interventions techniques tout en s'inscrivant directement dans une démarche de développement durable.

## Lutte biologique



Des buvards collants jaunes et bleus sont positionnés sur les plantes de la serre. Ils piègent les insectes et permettent de contrôler leur nombre.



## Les beaux jours sont là, le bruit aussi...

L'émission de bruits peut constituer une nuisance forte pour votre voisinage (article R 1334-33 du code de la santé publique). Selon l'arrêté préfectoral de juillet 1996, il vous est vivement recommandé d'effectuer vos travaux de jardinage (tondeuse, tronçonneuse...), de bricolage :

- Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30.
- Le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.
- Le dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h.

## Classement des espaces verts de la ville de Carbonne

	Type d'espaces	Présentation	Type d'entretien
1	Espaces urbains de qualité	Espace vert situé dans un lieu public très fréquenté.	Entretien fréquent et soigné, fleurissement important.
2	Espaces verts urbains	Espace vert très fréquenté et annexe de la voirie publique.	Entretien suivi et fleurissement.
3	Espaces verts traditionnels	Espace vert fréquenté (espaces verts lotissements, aires de jeux, accotement voirie...).	Entretien simple et régulier.
4	Espace vert extensif	Espace vert de conception simple (lotissements dépendances vertes...).	Entretien modéré.
5	Espaces verts naturels à caractère rustique et champêtre	Berges, Lac...	Entretien réduit et sommaire.

Espaces verts techniques		
1 à 4	Installations sportives	Terrains de sports, piscine, tennis... Entretien modulé en fonction de leur classement.

## Embellissement du patrimoine bâti

### Permanences gratuites de l'architecte conseil

Brigitte Uhlmann reçoit de 10 h à 12 h à la mairie de Carbonne. Calendrier des permanences pour le 2<sup>e</sup> semestre 2012 :

- Mercredi 11 juillet
- Mercredi 5 septembre
- Lundi 8 octobre
- Mercredi 14 novembre
- Lundi 17 décembre

### Immeuble en abandon

La loi du 2 août 1989 a mis à la disposition des maires, la procédure d'état d'abandon manifeste, en vue de leur permettre d'assurer la préservation et l'entretien de l'environnement. Ainsi lorsque des immeubles ou des terrains situés au sein de l'agglomération d'une commune ne sont pas entretenus, le maire peut, à la demande du conseil municipal, engager la procédure d'état d'abandon manifeste du bien en cause. A ce jour, deux dossiers sont en cours d'étude dans ce sens à Carbonne.

L'opération « façades et vitrines commerciales » initiée par la municipalité s'inscrit dans le programme global d'embellissement de la ville.

Cette opération permet aux propriétaires, du centre ville, qui souhaitent rénover la façade de leur immeuble, de bénéficier d'une aide technique gratuite et d'une aide financière municipale. Les immeubles concernés doivent être situés dans un périmètre bien défini qui comprend la place de la République, rue Gambetta, rue Jean-Jaurès, avenue de Toulouse (jusqu'à la rue Henri Chanfreau), place Jules Ferry, place des Halles, rue du Milieu, rue Louis Doméjean, rue Lucien Cassagne (jusqu'à l'intersection de la rue de la Gondole et du 14 juillet), rue du Professeur Roques, rue du 14 juillet, rue de la Gondole, rue du Préau, rue de l'Eglise, rue du sculpteur Abbal, rue des jardins et place du Bariot.



Rue Jean-Jaurès. Avant



Après

Depuis la création de l'opération façades, en 2002, soixante-cinq chantiers ont été réalisés. En 2010, la municipalité a souhaité étendre son action aux vitrines commerciales du cœur de ville. A ce jour, quatre vitrines ont été réalisées, deux demandes ont été acceptées et deux dossiers sont en cours de montage. Le dossier de demande d'aide financière municipale pour l'opération « façades et vitrines commerciales » est à retirer au service urbanisme de la mairie et la commission cadre de vie étudie sa recevabilité.

Pour vous aider dans vos démarches et au montage de votre dossier, la ville met à votre disposition une architecte-conseil, Brigitte Uhlmann. Renseignements : 05 61 87 80 03. Voir le calendrier des permanences ci-contre.

Chantier réalisé rue du Milieu



Avant.



Après.

## Mise en valeur des sites naturels

La municipalité souhaite préserver les milieux naturels dans la ville.



Bois de Castanet, route de l'Arize.



Bois de Castres.



Du personnel municipal formé à l'élague entretient les sites pour le bien-être et la sécurité des promeneurs.



Espace vert de Bax situé au dessus du Centre Socio-culturel du Bois de Castres.



Le Pila, cheminement en bord de Garonne.



Lac de Barbis : ancienne gravière réhabilitée en lac de pêche et de promenade.



Chemin du Port : aire de pique-nique de l'Arize.

# Aménagements urbains

## Aménagement de placettes dans les quartiers

De nouvelles placettes ont été aménagées au Lançon, à Lamartine, à La Guinguette, place du Bariot et prochainement au Pila et à la Terrasse.



Le Lançon.

## Accessibilité pour les personnes à mobilité réduite des espaces urbains

En centre ville, des WC publics pour les personnes à mobilité réduite ont été réalisés place de l'église et au complexe du Bois de Castres. Deux autres sites seront équipés prochainement place de la République et place Jules Ferry.



Place de l'église, WC public avec accès pour les personnes à mobilité réduite.

## Création de liaisons douces

Le but est de créer un maillage entre les zones d'habitations, les différents pôles d'activités et le centre ville.



La Guinguette, cheminement.

## Mise en place d'aires de jeux pour tous les âges

Jeux pour enfants, skate-park pour les ados et parcours de santé...



La Guinguette : aire de jeux réservée aux enfants de 2 à 6 ans.



Skate-park, centre socio culturel du Bois de Castres.

## Aménagement du cimetière

Réfection des allées et aménagement paysager.



### Cimetière : fin de la procédure de reprise des concessions

La ville de Carbone a entrepris une procédure de reprise de concessions « pleine terre et caveaux » qui a duré deux ans. Les tombes et les caveaux abandonnés ont été répertoriés par la Police Municipale. Aujourd'hui, la procédure est terminée, la ville a repris possession de certaines concessions. Elles ont été remises en état pour la mise en vente. Seuls trois caveaux ont été préservés en raison de leur qualité architecturale et historique.

Les personnes qui désirent se porter acquéreur d'une concession ou d'un caveau peuvent contacter la Police Municipale qui en a la gestion. Tél. 05 61 97 32 82.



## Quartiers ou sites de la ville dotés d'une aire de jeux pour les enfants



Lamartine : aire de jeux.

- Place de la République
- La Guinguette
- Le Lançon
- Lamartine
- Le Claous
- Ecole maternelle Henri Chanfreau

Et aussi... pour les plus grands  
Le skate-park et le parcours de santé du Bois de Castres.

L'ensemble des sites est inspecté tous les 15 jours par un agent formé du service cadre de vie. Il assure les contrôles et l'entretien des différentes aires de jeux, du parcours de santé, du skate park... et établi un rapport écrit sur le registre de sécurité avec interventions éventuelles.

**Rappel :  
dépôts sauvages**

Les dépôts sauvages sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975. Se débarrasser de ses déchets encombrants sur un trottoir, au coin d'un bois ou dans une rivière est passible d'une amende de 5<sup>e</sup> classe allant de 1 500 à 3 000 €.

**Ramassage  
des encombrants**

Vendredi 26 octobre 2012. Inscription préalable indispensable auprès des services techniques de la communauté de communes du Volvestre avant le mercredi 24 octobre. Tél. 05 61 90 80 70 (choix n°2).

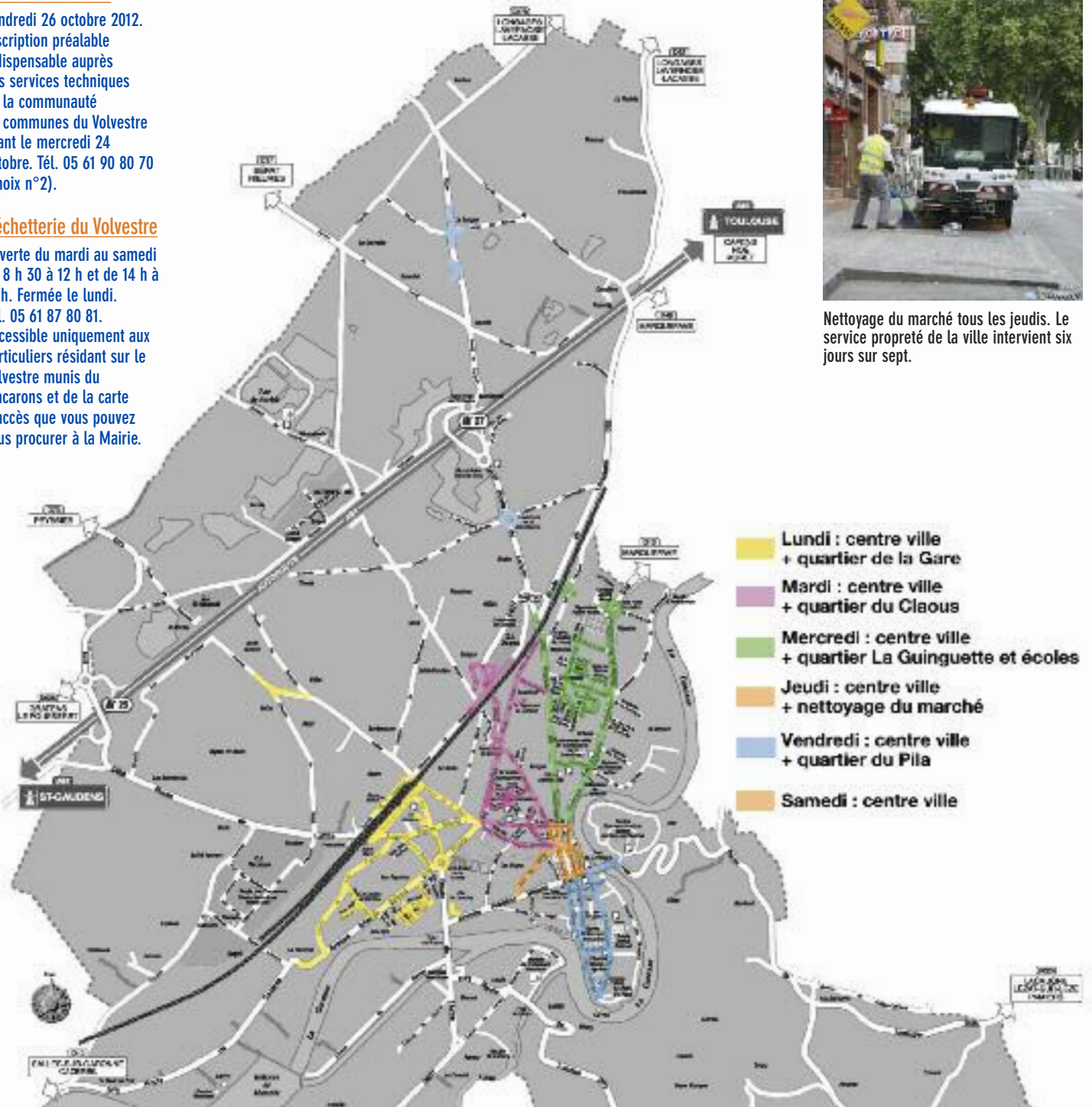
**Déchetterie du Volvestre**

Ouverte du mardi au samedi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h. Fermée le lundi. Tél. 05 61 87 80 81. Accessible uniquement aux particuliers résidant sur le Volvestre munis du macarons et de la carte d'accès que vous pouvez vous procurer à la Mairie.

# Propreté de la ville

*La mairie de Carbonne se mobilise par le biais de différentes actions pour conserver une ville propre. La propreté de la ville est assurée par deux personnes (chauffeur balayeuse et un agent à pied). Le centre ville est nettoyé tous les jours et les quartiers une fois par semaine (voir plan ci-dessous). Un entretien et un vidage régulier des corbeilles de propreté est effectué deux fois par semaine*

## Circuits de la balayeuse



Nettoyage du marché tous les jeudis. Le service propreté de la ville intervient six jours sur sept.



## Les accotements routiers



Ancienne route de Marquefave.



Route de Lafitte.

L'épaveuse effectue trois passages par an à Carbonne. Le fauchage des accotements est réalisé à 15 cm pour favoriser la biodiversité de la faune et de la flore.

L'herbe n'est plus haute au bout de 3 ou 4 semaines qu'une herbe qui était auparavant coupée à 5 cm. Cf Info 107 n°46 (juillet 2009).

## Les marchés à Carbonne

### Judi matin : marché de plein vent

Le centre ville s'anime tous les jeudis matins de 9 h à 12 h 30 pour accueillir le marché hebdomadaire de plein vent. Quarante-viengs marchands ambulants débattent (2/3 de produits alimentaires et 1/3 de produits manufacturés). Ils attirent une clientèle qui vient des coteaux et des vallées du Volvestre.

La régisseuse du marché (« la placière ») est un agent municipal qui attribue les places aux marchands ambulants et encaisse les droits de place. Les demandes de places sont nombreuses et toutes ne peuvent être satisfaites.

La commission des marchés composée du Maire, du chef de la Police Municipale, de la « placière », des représentants des forains et de Josiane Libérati adjointe au maire déléguée au cadre de vie se réunit tous les trimestres pour établir le calendrier des marchés, réfléchir à son évolution, régler les problèmes particuliers et gérer l'attribution des places. Pour la gestion des déchets du marché, il a été instauré par la commission que les marchands ambulants récupèrent les déchets non fermentescibles (cartons, emballages, cintres...). Pour les déchets fermentescibles, des containers sont mis à leur disposition et enlevés par les services techniques aussitôt le marché terminé.

Renseignements Police Municipale : 05 61 97 32 82.

### Samedi matin : marché des producteurs

Sous la halle, le marché des produits du terroir du samedi évolue et s'étoffe de mois en mois, malgré la concurrence des marchés de plein vent aux alentours. Il a été créé et il est géré par l'Office municipal du tourisme, débute à 9 h et s'achève à 12 h. De nouveaux étals ont fait leur apparition dernièrement : fromages fermiers, miel, volailles, œufs, fruits, légumes et fleurs...

Renseignements Office de tourisme : 05 61 87 59 03.



Les inscriptions terminées, il est l'heure pour Nadine Dedieu « la placière » d'attribuer aux forains volants (marchands non titulaires d'une place) leurs emplacements.

## Les pigeons : vecteurs d'insalubrité urbaine

*Les pigeons sont à l'origine de nombreuses dégradations en centre ville. La commune a choisi de faire appel à la fauconnerie.*

Comme nous l'avons évoqué dans l'Info 107 n°48 de juillet 2011, la commune, soucieuse de maintenir la ville propre a déjà effectué différentes actions pour éviter le nichage des pigeons :

- la pose de filet au dessous des parties apparentes de certains bâtiments publics,
- l'obturation de cavités et d'ouvertures pour éviter les zones dorts,
- un courrier a été récemment adressé aux propriétaires concernés par ce problème pour qu'ils agissent, eux aussi contre le nichage.

### 2<sup>e</sup> semestre 2012, une nouvelle opération est lancée contre ce fléau : l'effarouchement

Le rapace étant le prédateur naturel du pigeon, la fauconnerie est une réponse écologique aux nuisances causées par ceux-ci. Un fauconnier est missionné par la commune. L'effarouchement et les piégeages ont débuté courant juin.

## Les cours d'eau

*Autres que les lieux paysagers précités à gérer, la ville est riveraine du fleuve Garonne et de la rivière Arize.*

Pour une gestion durable de ces deux cours d'eau, outre le travail réalisé par les services techniques sur une partie des berges\* dont la ville a la charge, la commune travaille avec deux syndicats (SIAHA et SMEAG) qui représentent l'Arize et la Garonne.

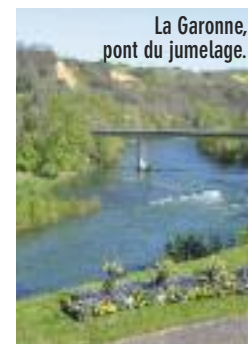
(\* ) La ville n'est pas propriétaire de l'ensemble des berges.

### Rappel : pollution canine

Quatre bornes d'hygiène canine sont installées sur la commune :

2 place de la République,  
1 place de l'Eglise  
1 rue de la Roche.

Ces distributeurs de sacs invitent les propriétaires de chiens, par un geste citoyen et responsable, à adopter le bon réflexe pour que la ville reste propre et agréable.



La Garonne, pont du jumelage.

**SIAHA (Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de l'Arize)**

**SMEAG (Syndicat Mixte d'études et d'Aménagement de la Garonne)**

Ces deux syndicats s'occupent pour chacun des cours d'eau dont ils ont la charge de :

- l'étude de projets,
- la réalisation de travaux sur les berges,
- l'entretien des berges,
- la protection de la faune et de la flore.

## « Portraits de paysages », redécouvrir l'Arize

Dans le cadre de sa Charte Architecturale et Paysagère et de la Convention Européenne du Paysage, le Pays Sud Toulousain s'engage avec le projet « Portraits de Paysages », dans une démarche de lecture de paysages qui devrait permettre de redécouvrir la rivière Arize. Le Pays a souhaité apporter une dimension artistique et culturelle au projet en s'associant à l'artiste plasticien Carl Hurtin qui sillonne le territoire à la rencontre des populations de Montesquieu-V<sup>te</sup>, Rieux-V<sup>te</sup> et Carbonne pour récolter des témoignages. Les jeunes donneront aussi leur avis au travers des actions qui

seront menées en partenariat avec le CAUE 31, le SIAHA et les associations locales.

Projet de rendez-vous en juin 2013, pour une grande balade culturelle sur les bords de l'Arize à la découverte des œuvres créées pour l'occasion et en décembre 2013 édition d'un livret qui rendra compte de cette démarche.

**Pour tout renseignement sur le projet : Florence POVEDA - chargée de mission culture du Pays Sud Toulousain. Tél : 05 61 87 91 16.**

**E-mail : culturel-sudtoulousain@orange.fr**  
Ce projet est soutenu par l'Europe (FEDER), l'Etat (FNADT) et le Conseil Régional de Midi-Pyrénées.

### Commercialisation de lots Zone de Naudon

La ville de Carbonne met en vente, 20 € le m<sup>2</sup>, 9 lots à la zone d'activités de Naudon située à proximité de la gare SNCF et de l'A64.

Renseignement :  
Mairie de Carbonne  
Place Jules Ferry,  
31390 Carbonne  
Tél. : 05 61 87 80 03.  
Courriel :  
contact@ville-carbonne.fr

## PLU : modifications simplifiées

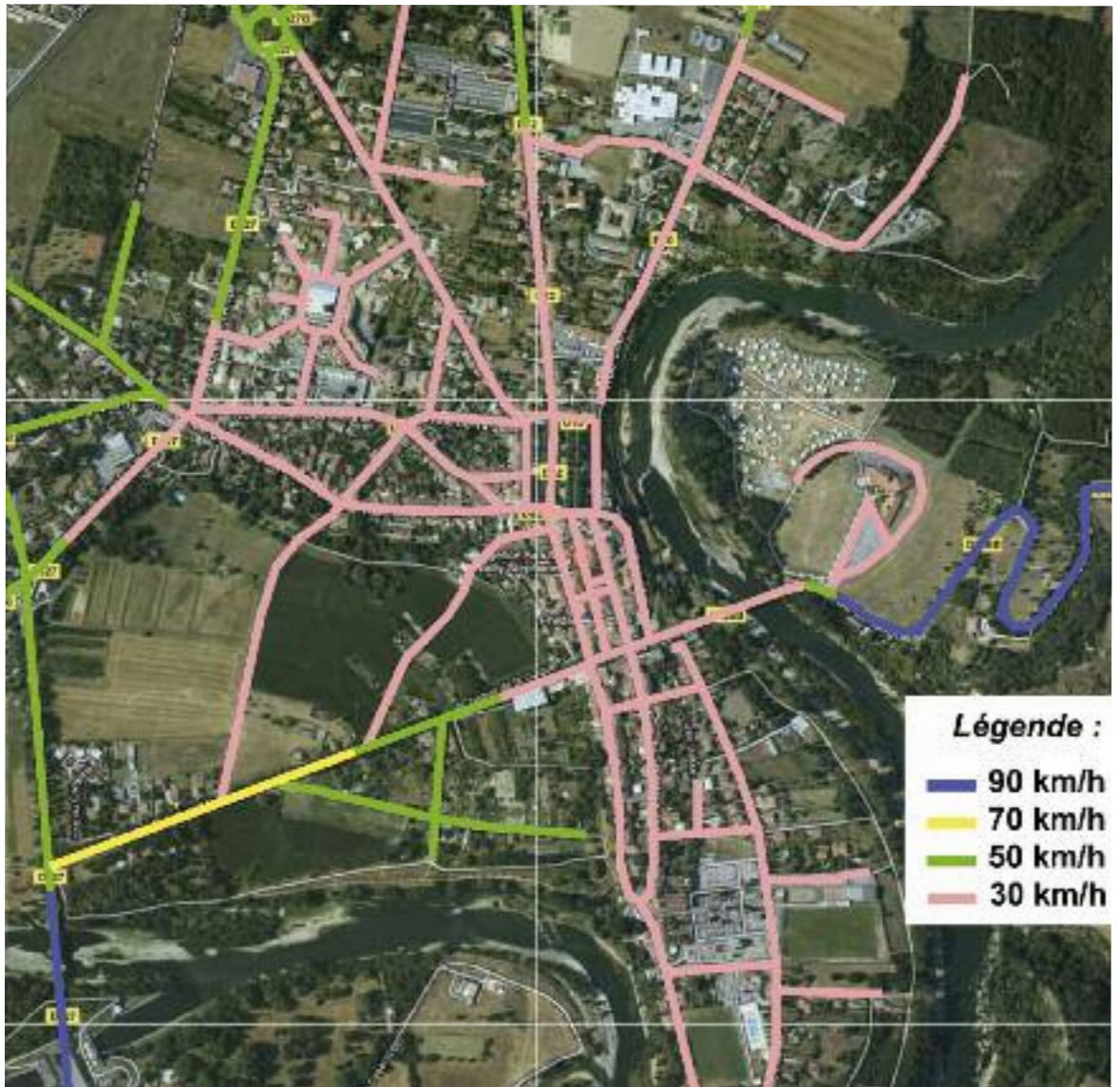
Par délibération du 19 juin 2012, le Conseil municipal a validé à l'unanimité la 1<sup>ère</sup> modification simplifiée du PLU portant sur 2 points :

- La réduction de l'emplacement réservé N° 26 de 9 000 m<sup>2</sup> à 6 934 m<sup>2</sup>,
- La modification des articles 2 et 11 du règlement

de la zone AUF (zone commerciale) en vue de permettre des dispositifs de toiture avec un meilleur éclairage naturel.

Pour plus de détails, vous pouvez consulter le procès-verbal de la séance du 19.06.2012. en ligne sur [www.ville-carbonne.fr](http://www.ville-carbonne.fr)

## Rappel : zone 30 km/h en centre ville



### Nouveau disque de stationnement



Pour stationner en zone bleue, le nouveau dispositif de contrôle de durée (disque européen bleu) est obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012 en vertu de l'article R.417.3 du code de la route. La ville de Carbonne dispose de places de stationnement gratuites à durée limitée (zones bleues).

Vous les reconnaissez facilement grâce au marquage bleu au sol et aux panneaux indiquant la durée du stationnement.

Un exemplaire du disque est distribué gratuitement avec ce bulletin municipal.

En vente à l'office municipal de tourisme : 1 €

## Opération paniers solidaires

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Carbonne a adhéré à l'opération nationale « paniers solidaires » pour permettre aux familles modestes l'accès à une alimentation de qualité.

Les enquêtes démontrent que les achats de fruits et de légumes baissent fortement quand le revenu diminue (les revenus les plus modestes consomment en moyenne 40 % moins de fruits et légumes que les revenus les plus élevés).

Nous avons souhaité permettre à dix familles de notre ville, disposant de faibles revenus d'avoir accès à une offre régulière de légumes distribués sous forme de paniers hebdomadaires avec une prise en charge partielle du prix par un ou plusieurs partenaires.

Pour ce programme expérimental (1 an), l'État prend en charge la moitié du coût du panier. L'aide de l'État est conditionnée par la participation d'un cofinancement local (CCAS dans ce cas) et par la participa-

tion des familles. Pour savoir si vous pouvez bénéficier de cette opération, contactez Carole Lagarde au CCAS, pour évaluation sociale de votre situation, au 05 61 87 80 03.

Prix du panier 10 €	-	Aide de l'Etat 5 €	-	Aide du CCAS 3 €	=	A la charge des familles 2 €
------------------------	---	-----------------------	---	---------------------	---	---------------------------------

Les légumes sont fournis par « Les Jardins du Volvestre », chantier d'insertion professionnelle qui permet à plus d'une dizaine de personnes de se réinsérer et de se former à un métier.

De plus, tout un chacun peut avoir accès aux paniers bio des « Jardins du Volvestre » au prix de 10 €.

Les Jardins du Volvestre : 05 61 90 71 87. ●

### Rendez-vous cet automne

La 5<sup>e</sup> édition des Rencontres d'Automne se déroulera

mercredi 17 octobre 2012

à partir de 14 h à la salle des fêtes du Bois de Castres. Le Centre Communal d'Action Sociale de la ville invite cordialement les personnes du 3<sup>e</sup> Age de Carbonne à s'associer à cet après-midi autour d'un goûter/spectacle gratuit et ouvert à toutes les personnes âgées de 60 ans et plus. Vous pouvez vous inscrire au bureau du CCAS auprès de Céline Mestre ou de Catherine Antalova ou par téléphone au 05 61 87 80 03 dès la mi-septembre.

## Transport à la demande : changement de formule

Initié et financé par le CCAS, le transport personnalisé à la demande permet de transporter des personnes isolées ou à mobilité réduite, ou âgées de plus de 65 ans (sans moyen de transport) domiciliées à Carbonne. Pour être plus près des besoins des utilisateurs, la fréquence de ce service va passer d'une à deux fois par semaine à titre expérimental de septembre à décembre 2012. Cette solution per-

mettra de proposer un autre créneau horaire que celui du vendredi matin et ouvrira la possibilité pour certains de fixer des rendez-vous (banque, coiffeur, médecin...) uniquement à Carbonne.

Pour vos droits, renseignements auprès du CCAS : Carole Lagarde (05 61 87 80 03).

Pour l'inscription, contactez la Régie des Transports (05 61 97 69 53) ou par mail [regie.carbonne@wanadoo.fr](mailto:regie.carbonne@wanadoo.fr). ●



### Collecte du Sang

● Lundi 20 et mardi 21 août de 15 h à 19 h place de la République.

● Lundi 12 et mardi 13 novembre de 15 h à 19 h à la mairie, salle du conseil municipal.

### Carte loisirs jeunes

La carte loisirs jeunes permet aux enfants et adolescents de Carbonne de bénéficier de réduction pour la pratique d'activités sportives ou culturelles. La mairie prend en charge le montant de la réduction et la reverse à l'association pour la/ou les activités choisies par le bénéficiaire. Elle est délivrée sous condition de ressources aux enfants et aux adolescents carbonnais jusqu'à 18 ans (y compris les apprentis et les jeunes sans emploi).



#### Documents à fournir :

- Avis d'imposition N-1
- Attestation CAF.

#### Si changement de situation professionnelle fournir en plus :

- 3 derniers bulletins de salaires

#### Où se la procurer :

La carte loisirs jeunes est à demander à l'accueil de la mairie à partir du 17 septembre 2012.

### Ouverture d'« Escale »

« Escale du Sud Toulousain », épicerie solidaire et sociale vient d'ouvrir ses portes. Les locaux sont situés à Rieux-Volvestre. Cette association a pour but d'aider les familles en situation de précarité. Son périmètre d'intervention englobe les 27 communes de la Communauté de communes du Volvestre. Elle offre pour un faible coût une aide alimentaire pour les familles qui se trouvent à la limite du seuil de pauvreté. Un lieu d'échange, de rencontre et d'information pour favoriser l'insertion sociale et permettre aux personnes en situation de précarité d'alléger leur



25 juin, inauguration de « l'Escale » à Rieux-Volvestre et visite du bâtiment.

difficulté financière. Ce projet a été porté par la communauté de communes du Volvestre dont Carbonne fait partie et par les associations humanitaires Croix Rouge Carbonne/Cazères et Emmaüs Volvestre.

Contact : Bernard Aubert, président, 05 61 87 64 22.

## Carbonne parraine un village tibétain

*Lors de sa séance du 26 juillet 2011, le Conseil Municipal de Carbonne a voté à l'unanimité la décision de parrainer la commune de Nagartzé, un Village Tibétain. On se souvient que Carbonne avait déjà en 1990 parrainé Gurahont, un village Roumain pour protéger les villages roumains de leur disparition programmée par Ceacescu, on connaît la suite de l'Histoire avec la chute du dictateur, le voyage de solidarité d'une délégation de Carbonne et du Volvestre et les relations étroites qui s'ensuivirent.*

### Pourquoi le Tibet ?

La situation des droits de l'Homme au Tibet est actuellement très inquiétante, une véritable répression est exercée par le gouvernement Chinois sur la population Tibétaine sous la forme d'un véritable génocide culturel. L'objectif des Chinois est de supprimer la culture et l'identité tibétaine en particulier par l'interdiction de la langue (une des plus anciennes du monde) dans les écoles, toute manifestation pacifique est réprimée. Une vingtaine de Tibétains dont de nombreux moines se sont auto-immolés par le feu depuis 2011 pour protester et réclamer le retour du Dalai-Lama et de la liberté. De nombreux Tibétains ont dû s'exiler dont le Dalai-Lama après l'insurrection tibétaine du 10 mars 1959, un gouvernement en exil s'est constitué pour réclamer au gouvernement Chinois non pas l'indépendance mais une autonomie permettant aux Tibétains de vivre leur culture de manière pacifique suivant en cela leur conduite de non violence.

### Le Parrainage :

Une campagne de parrainage des communes du Tibet a été lancée par l'association France-Tibet, soutenue par des élus (députés, sénateurs, maires), et en particulier Jean-Louis Halioua, Maire de Salles-sur-Garonne, 1<sup>ère</sup> commune à parrainer.

### **Bernard Bros, 1<sup>er</sup> adjoint, a présenté au conseil les objectifs de ce parrainage :**

Il s'agit de préserver l'identité culturelle de ces communes au sein de leur territoire et d'ouvrir l'horizon des communes françaises à d'autres cultures en tant que citoyen du monde et citoyen français ga-



Toulouse (15.08.2011), rencontre avec le Dalai Lama et les représentants élus afin de présenter la campagne de parrainage des communes tibétaines.

rant de nos valeurs républicaines de liberté, d'égalité et de fraternité.

Le parrainage n'implique pas un engagement financier, ni aucune formalité administrative.

Quand les conditions politiques le permettront des échanges culturels se réaliseront en particulier avec les écoles.

### **Journée de Parrainage : dimanche 30 septembre au centre socio-culturel du Bois de Castres**

Des panneaux de parrainage seront installés à l'entrée de la commune au cours d'une journée particulière le 30 septembre à Carbonne et dans le Volvestre avec la présence de M<sup>me</sup> Djésum Péma, sœur du Dalai-Lama (ancienne ministre de l'éducation du gouvernement tibétain en exil).

Durant cette journée, se dérouleront les inaugurations de Carbonne et de cinq communes du canton de Rieux, l'officialisation des jumelages entre écoles tibétaines et françaises, un repas festif au centre socio-culturel de Carbonne.

Tous les Carbonnais sont invités.

## Cet automne... partons en balade avec Pronomade(s)

*Pronomade(s), centre national des arts de la rue, accompagne des projets de compagnies professionnelles liées aux arts publics, et aussi, met en place des actions culturelles sur le territoire qui les accueille. Un projet pédagogique sur le paysage piloté par Pauline Soueix, professeur d'arts plastiques au collège se construit en partenariat avec Pronomade(s) et la Compagnie Tricyclique Dol depuis la rentrée 2011 avec la classe 503 du collège André Abbal.*

Ce projet a été possible grâce à un partenariat très étroit entre l'équipe des Pronomade(s), le collège (direction, équipe pédagogique, service technique) et les services de la mairie (culturel et cadre de vie). Ainsi, les élèves de la classe 503, accompagnés par Pauline Soueix professeur d'arts plastiques et Brigitte Fabre professeur de biologie, ont travaillé avec la compagnie Tricyclique Dol dès l'origine du projet. Ils ont regardé le monde différemment à travers les yeux des artistes qu'ils côtoient et pourront mettre en scène leurs réalisations.

### Quand les enfants et les artistes travaillent ensemble...

Novembre 2011, première rencontre au collège avec tous les intervenants pour le spectacle. Les artistes de la Cie Tricyclique Dol et les Pronomade(s) ont présenté le projet « Contre Nature » aux élèves et à l'équipe pédagogique. Il s'agit d'une balade dans le paysage carbonnais, en pleine nature, où, les promeneurs vont poser leur regard sur des anomalies paysagères, des phénomènes contre nature... Ben et Laurent de Tricyclique Dol ont dit aux collégiens : « Vous pouvez tout imaginer, vous avez une baguette magique pour créer l'anomalie contre nature de vos rêves ». Les enfants ont réalisé des premiers croquis en imaginant des anomalies paysagères sans se soucier des contraintes techniques. A partir de cette séance, tous les cours d'arts plastiques de l'année ont été consacrés au projet « Contre Nature ». Les élèves ont réalisé 20 maquettes de départ encadrés par leurs professeurs et recevant l'aide matérielle de l'agent technique du collège pour en retenir quatre au final sans se sentir dépossédés du projet. Ils ont su porter leurs idées



Photo Pauline Soueix-Touche.

Décembre 2011 : Répérage dans le paysage Carbonnais avec les élèves du collège de la classe 503, l'équipe pédagogique, la Cie Tricyclique Dol et les Pronomade(s).

personnelles au titre d'un projet collectif de classe. En mai dernier, ils sont allés sur le site du futur parcours pour trouver dans le paysage l'espace idéal pour chacun des quatre projets avec les artistes, l'équipe pédagogique et les Pronomade(s). Le travail se poursuit pour fabriquer et finaliser les éléments des différentes installations. A la rentrée prochaine, ils seront en classe de 4<sup>e</sup> et passeront la semaine précédant le spectacle dans le paysage pour la mise en place finale de leur travail. Cette action culturelle aura nécessité un travail dans la durée au cours duquel les élèves se sont métamorphosés. Leur investissement et leur implication sont palpables. Il est même arrivé aux enfants de revenir sur leur temps libre pour continuer leur travail, nous a confié leur enseignante. Les anomalies paysagères des professionnels seront mêlées à celles des élèves et feront partie intégrante du parcours intitulé « Contre Nature » que vous allez découvrir à Carbonne du 5 au 14 octobre 2012. ●

### Pronomade(s)

Centre National des Arts de la Rue (CNAR) depuis 2006, Pronomade(s) en Haute-Garonne est une association loi 1901 créée en 2001 ayant pour missions :

- l'accompagnement à la création,
- la diffusion de spectacles,
- l'action culturelle sur le territoire,
- le travail en réseaux pour mutualiser les moyens, les idées et les compétences.

En savoir plus sur : [www.pronomades.org](http://www.pronomades.org)

### A noter

Fermeture annuelle de la bibliothèque du 7 au 25 août inclus.

Retrouvez les informations de la ville de Carbonne sur [www.ville-carbonne.fr](http://www.ville-carbonne.fr)

130 000 visiteurs pour [www.ville-carbonne.fr](http://www.ville-carbonne.fr)

Le site a reçu un peu plus de 130 000 visiteurs sur l'année, soit 350 visites quotidiennes contre 300 l'année précédente.

Rubriques les plus consultées : l'agenda en hausse de 20 %, les actualités et la vie municipale (compte rendu des conseils municipaux). De nombreux numéros d'Info 107 ont été téléchargés plus de 350 fois cette année. Une quinzaine d'articles publiés, en moyenne, chaque mois.



### Rendez-vous du service culturel au 2<sup>e</sup> semestre 2012, à noter

Dimanche 16 septembre 2012

**Mademoiselle - Cie Jeanne Simone**

Filature chorégraphique.

Centre ville de Carbonne.

Spectacle tous publics. Gratuit.

Du 5 au 14 octobre 2012

**«Contre Nature» - Cie Tricyclique Dol**

Promenade en quête d'anomalies.

Départ rue du Pila (quartier du bout du pont).

Tous publics. Gratuit. Chaussures confortables indispensables.

Propositions du service culturel de la ville (05 61 87 59 81) dans le cadre de la 13<sup>e</sup> saison des arts publics de Pronomade(s) en H<sup>te</sup>-Garonne.

## Ciné Carbone est passé au numérique

27 juin, inauguration et visite de la nouvelle salle de projection numérique.



Après une projection en 3D, discours inaugural de Georgette Goubelet (présidente de Ciné Carbone), à ses côtés Guy Hellé (Maire) et les bénévoles de l'association.



Guy Hellé (Maire), Georgette Goubelet (p<sup>dte</sup> Ciné Carbone), Guy Chapouillet (p<sup>d</sup> Cinéfol 31), Pierre Alexandre Nicaise (CinéFol 31), Carlos Martinez, Christian Biagi et Philippe Boujassy (Ciné Carbone projectionnistes bénévoles).

### Programme du cinéma

Si vous souhaitez recevoir par mail, le programme de cinéma à domicile, envoyez un courriel à [cinecarbone@gmail.com](mailto:cinecarbone@gmail.com)

Il est également consultable sur le site internet de la ville : [www.ville-carbonne.fr](http://www.ville-carbonne.fr)

### Cinéma :

#### 5 séances par semaine

1. Mardi (21 h).
2. Jeudi (21 h)
3. Vendredi (18 h).
4. Vendredi (21 h).
5. Dimanche (17 h en hiver et 18 h en été).

## A vos agendas...

### ● Dimanche 26 août : Vide greniers

De 9 h à 18 h, place de la République organisé par le comité d'animation du personnel municipal. Inscriptions à l'Office de Tourisme au 05 61 87 59 03.

### ● 7, 8 et 9 septembre : Fête du quartier de la Terrasse

Vendredi 7 sept. : repas dansant avec Los Pagallous.  
Samedi 8 sept. : 14 h, concours de pétanque et 20 h, cassoulet. Inscriptions au 05 61 87 87 14 ou 05 61 97 52 01.

Dimanche 9 sept. : 14 h, pétanque et fin des festivités.

● **Samedi 22 sept. : Concert KKC Orchestra et Wec Family**  
21 h, salle des fêtes. Proposition de l'Asso's épicerie.

### ● Samedi 29 septembre : Cinespaña

A partir de 19 h et entre les deux séances, tapas. Une proposition de Ciné Carbone. Contact : [cinecarbone@gmail.com](mailto:cinecarbone@gmail.com).

### ● Dimanche 7 octobre : Vide greniers

De 9 h à 18 h, place de la République organisé par le comité des fêtes. Inscriptions à l'Office de Tourisme au 05 61 87 59 03.

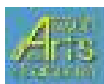
## « Pep el mal »

Samedi 20 octobre 2012

Spectacle musical - Eric Fraj

21 h salle de spectacles du Bois de Castres.

Réservation à l'Office de tourisme 05 61 87 59 03. Prix de la place 12 €. (10 € pour les adhérents du Cercle Occitan, Shibboleth et Musiques en Vallée). Une proposition du Cercle Occitan en partenariat avec Musiques en Vallée et Shibboleth.



Eric Fraj.

## Forum des associations

Samedi 8 septembre 2012

**Nouveaux horaires : 9 h à 16 h, place de la République.**

Vous pourrez y trouver toutes les informations pratiques sur la vie associative carbonnaise et les diverses possibilités d'activités.

Ce forum est organisé par l'Espace associatif municipal et l'Office de Tourisme.

L'annuaire 2012 des associations est distribué au forum, il est aussi disponible toute l'année à la mairie, à la bibliothèque et à l'Office de Tourisme.

Renseignements au 05 61 87 59 03.

### ● Jusqu'au 31 octobre : « Sculptures instantanées »

Exposition au Musée Abbal. Site : <http://musecabbal.free.fr>

### ● Samedi 17 novembre : « Autonada »

21 h, salle des fêtes avec « Arpalhands », une proposition du Cercle Occitan. Tél. 05 61 97 35 04.

● **Mercredi 28 novembre : Ouverture des Restos du Cœur**  
Renseignements : 06 84 78 20 40.

### ● Samedi 1<sup>er</sup> décembre : Les Agapes

5<sup>e</sup> édition de ce repas gastronomique. 19 h 30 à la salle des fêtes du Bois de Castres. Réservations à l'Office de tourisme 05 61 87 59 03.

### ● 7 et 8 décembre : Journées du Téléthon

Salle des fêtes du Bois de Castres. Ces journées se clôtureront par un repas dansant à la salle des fêtes du Bois de Castres. Une proposition de l'association « Carbone pour un Sourire » qui coordonne les actions menées en faveur du Téléthon.

### ● Samedi 31 décembre : Réveillon de la St-Sylvestre

Salle des fêtes du Bois de Castres organisé par le comité des fêtes. Renseignements : Office de Tourisme 05 61 87 59 03.

## Comité des fêtes

Le comité des fêtes vous propose un programme varié pour les festivités de la Saint-Laurent 2012.



La nouvelle équipe du comité des fêtes.

## L'aviron, nouvelle activité du club nautique

Depuis le 7 avril 2012, la section nautisme du COC a rouvert ses portes. Il est désormais possible de pratiquer les sports nautiques suivants : voile, canoë, kayak, aviron, sur le plan d'eau de la Garonne.



Les bateaux « découverte » : bateaux d'initiation pour les débutants.

Le club a diversifié ses activités et propose un nouveau sport nautique, l'aviron ; il est accessible à tous à partir de 11 ans. Cette activité est proposée les samedis et dimanches matins de 10 h à 12 h et le mardi soir sur demande.

Plus d'informations sur le site du club nautique de Carbonne : [www.club-nautique-carbonne.fr](http://www.club-nautique-carbonne.fr) ou par courriel : [contact@club-nautique-carbonne.fr](mailto:contact@club-nautique-carbonne.fr)  
Renseignements au 05 619 00 629 (WE).

## Fêtes de la Saint-Laurent 10, 11, 12 et 13 août 2012

### Vendredi 10 août

- 19 h : Remise des clefs de la Ville par M. le Maire aux jeunes de Carbonne.
- 22 h 30 : Feu d'Artifice.
- 23 h : Concert avec Sangria Gratuite.
- 00 h 30 : Soirée DJ avec Best Music.

### Samedi 11 août

- 9 h : Concours de pêche.
- 9 h : Concours de natation.
- 12 h : Remise de prix.
- 14 h/18 h : Animation voile à la base nautique de Carbonne.
- 15 h : Animations et jeux organisés par les commerçants de Carbonne +.
- 18 h : Apéritif dansant animé par l'orchestre Jean Ribul au Préau.
- 19 h : animation et initiation Tango sous la halle
- 20 h : Banquet de la rue Jean-Jaurès avec la participation des commerçants de Carbonne+.
- 21h30 : Grand Bal avec l'orchestre Jean Ribul.

### Dimanche 12 août

- 9 h : Concours amical de Lyonnaise organisé par la Boule Carbonnaise.
- 10 h 30 : Messe en l'Eglise de Carbonne.
- 11 h 30 : Défilé et dépôt de gerbe au Monument aux Morts avec la Fanfare basque Ixakabi.
- 12 h : Apéritif offert par la Municipalité animé par Les Standardistes.
- 15 h : Jeux avec Tout pour l'animation.
- 18 h : Apéritif avec MDS.
- 20 h : Grand repas festif « Moules Frites » proposé par le Comité des fêtes. Soirée animée par la Banda Ixakabi.
- 21 h 30 : Grande soirée dansante avec MDS.
- 23 h : Show Case avec le Collectif Métissé.
- 24h00 : Soirée DJ avec MDS.

### Lundi 13 août

- 9 h : Concours amical de boule : doublettes ouvertes à tous. Organisé par l'Avenir Pétanque Club Carbonnais.
- 11 h : Apéritif à la Maison de retraite avec Patricia Fender.
- 15 h : Thé dansant avec l'orchestre Patricia Fender.
- 15 h : Jeux pour enfants animés par le comité des fêtes.
- 20 h : Grand Cassoulet préparé par François Arlet. Soirée animée par la Banda Los Compagneros.
- 21h30 : Grand bal avec l'orchestre Sahara.

### Comité de Jumelage

#### Des liens européens toujours plus forts

Depuis 37 ans, le comité de jumelage œuvre à l'ouverture de Carbonne vers l'Europe. L'objectif 2013 est d'initier plus largement dans le Volvestre des échanges. Un rassemblement unique dans le vécu des jumelages, sur le thème de la solidarité intergénérationnelle, entre sept villes et quatre pays est prévu en avril 2013. A suivre dans le prochain bulletin municipal.

### Cercle Occitan :

#### Ateliers danses traditionnelles

#### 4<sup>ème</sup> vendredi du mois :

- 28 septembre,
- 26 octobre
- 23 novembre.

Salle Laveran à 20h30 pour les enfants et à 21h15 pour les adultes débutants puis confirmés.

Cours de langue occitane : mardi 2 octobre à 18h30 salle du Centre Associatif rue Lucien Cassagne.

### Espace associatif municipal

32 ter, place de la République à l'Office de Tourisme 31390 Carbonne  
Tél. 05 61 87 59 03.

#### Horaires d'ouverture :

- Lundi 14 h à 18 h.
- Mardi et jeudi 9 h à 12 h et 14 h 30 à 18 h 30.
- Vendredi 9 h à 12 h.
- Samedi 8 h 30 à 12 h 30.

### Nouveaux présidents :

- Amicale Philatélique du Volvestre : Gérard Bacqué
- Carbonne Plus : Frédéric Rameil.
- Restaurants du Cœur : Carlos Martinez.
- COC Judo : Pierre Bullara.
- RCL XV : Didier Morère.
- Association Mycologique du Volvestre : Christian Benquet.

### Dissolution :

- La Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire 1770<sup>e</sup> section de Carbonne a été dissoute dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre 2012.

# Carbonne info services

## info services

### MAIRIE

Place Jules Ferry, 31390 Carbonne.  
Tél. : 05 61 87 80 03. Fax : 05 61 87 47 51.  
[www.ville-carbonne.fr](http://www.ville-carbonne.fr)  
Courriel : [contact@ville-carbonne.fr](mailto:contact@ville-carbonne.fr)  
Ouverte du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.  
Le samedi de 8 h 30 à 12 h 30.

#### Bibliothèque Municipale

48, rue Lucien-Cassagne. Tél/fax. : 05 61 87 59 81.  
Courriel : [service.culturel@ville-carbonne.fr](mailto:service.culturel@ville-carbonne.fr)  
Ouverte le mardi de 15 h à 18 h, le mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, le jeudi de 10 h à 12 h, le vendredi de 15 h à 18 h, le samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

#### Centre Communal d'Action sociale (C.C.A.S.)

Tél. : 05 61 87 80 03.  
Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et l'après-midi sur rendez-vous.

#### Centre Socio-culturel du Bois de Castres

Tél. : 05 61 87 03 11.

#### Centre Technique Municipal

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h-12 h et 13 h 30-17 h 30.  
Tél. : 05 61 87 94 26.  
Courriel : [centre.technique.municipal@ville-carbonne.fr](mailto:centre.technique.municipal@ville-carbonne.fr)

#### Police municipale

Tél. : 05 61 97 32 82. Fax : 05 61 97 44 07.  
Courriel : [police.municipale@ville-carbonne.fr](mailto:police.municipale@ville-carbonne.fr)

#### AFIDEL (Association Formation Insertion Développement Local)

68, rue de l'Église. Tél. : 05 61 87 20 92.  
site : [www.afidel.org](http://www.afidel.org)  
Courriel : [contact@afidel.fr](mailto:contact@afidel.fr)

#### CAF

Un conseiller peut vous recevoir. Prendre rendez-vous au 0810 25 31 10.

#### Caisse Régionale d'Assurance Maladie (CRAM)

Sur rendez-vous les 2<sup>e</sup> et les 4<sup>e</sup> jeudis de chaque mois.  
Numéro d'appel : 39 60 du lundi au vendredi de 8 h à 17 h.

#### CAP EMPLOI 31

Permanence à la mairie lundi et mercredi. Tél. 05 34 40 91 91.

#### ACREF (aide à la recherche d'emploi)

Permanence à la MJC le mardi à de 9 h à 12 h.

#### Centre Médico Psychologique (C.M.P.)

Hôpital de jour adulte  
40, chemin des Nauzes. Tél. : 05 61 43 45 25.  
Du lundi au vendredi de 9 h à 16 h 30.

#### Centre médico-social (assistantes sociales)

Impasse des Rosiers. Tél. : 05 61 87 83 64.  
Permanence : lundi après-midi, jeudi matin

#### Communauté de communes du Volvestre

Secrétariat : 34, avenue de Toulouse  
Tél. : 05 61 90 80 70. Fax : 05 61 87 96 82.  
[www.cc-volvestre.fr](http://www.cc-volvestre.fr)

Animation économique : Tél. : 05 61 90 80 76.

Déchetterie : Tél. : 05 61 87 80 81 (ouverte du mardi au samedi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h).

#### Conciliateur

Mairie de Carbonne le jeudi de 14 h à 17 h.

#### Conseiller Agricole

4, place des Halles. Tél. : 05 61 87 81 44.

#### Crèche intercommunale "Mousseline et Caramel"

35, avenue Prosjean. Tél. : 05 61 90 21 44.

#### Écoles

École maternelle H. Chanfreau : 05 61 87 99 80.

École élémentaire H. Chanfreau : 05 61 87 85 59.

Collège André Abbal : 05 61 98 45 10.

#### La Poste

Rue Gambetta. Tél. : 36 31.

#### Mission locale

Permanence au Centre médico-social tous les jeudis sur rendez-vous. Tél. : 05 61 51 54 31.

#### MJ C-Carbonne

56, rue Lucien Cassagne.  
Tél. : 05 61 87 43 58. Fax : 05 61 87 95 55.  
Courriel: [carbonne.mjc@wanadoo.fr](mailto:carbonne.mjc@wanadoo.fr)

#### Musée Abbal

Rue du Sculpteur Abbal.  
Tél. : 05 61 87 82 67. [www.museeabbal.free.fr](http://www.museeabbal.free.fr)

#### Mutualité sociale agricole et assistante sociale agricole

44, rue Lucien Cassagne. Tél. : 05 61 87 01 61.  
Permanence le mardi et le jeudi de 8 h 30-12 h 30 et 13 h 30-16 h 30.

#### Office de tourisme

32 ter, pl. de la République. Tél./fax : 05 61 87 59 03.  
Courriel : [accueil@tourismecarbonne.com](mailto:accueil@tourismecarbonne.com)  
Mardi, mercredi et vendredi : 9 h -12 h 30/ 14 h -18 h.  
Jeudi : 9 h -12 h 30.  
Samedi : 9 h -12 h 30/ 14 h -17 h. Fermé le lundi et le jeudi après-midi.

#### OPH 31 (ex OPDHLM)

Permanence sans rendez-vous : mardi 13 h 30-17 h 30 et mercredi 9 h-12 h 30. Tél.05 61 98 70 94.

#### Pays du Sud Toulousain

68, rue de l'Église. Tél. : 05 61 87 91 16.  
[www.paysdutoulousain.fr](http://www.paysdutoulousain.fr)

#### Permanence juridique

Permanence à la mairie sur RDV le 1<sup>er</sup> lundi après-midi de chaque mois. Tél. : 05 61 87 80 03.

#### Régie des transports

Tél. : 05 61 97 69 53. Courriel : [regie.carbonne@wanadoo.fr](mailto:regie.carbonne@wanadoo.fr)

#### SNCF

Tél. : 05 61 87 82 47.

#### TREMLIN (travail, emploi, insertion)

Permanence à la mairie sur rendez-vous.  
Tél. : 05 61 98 76 70.

#### Trésorerie du Volvestre

12, place Jules Ferry. Tél. : 05 61 87 84 99.  
Du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.  
Le vendredi de 8 h 30 à 11 h 30.

#### Marché du terroir

À la halle centrale, tous les samedis de 9 h à 12 h.

#### Marché hebdomadaire

Tous les jeudis de 9 h à 12 h 30.

Marché à la volaille à 10 h 30. (halle aux jardiniers).

### URGENCES

ERDF 0810 131 133  
Astreinte technique : 06 23 71 47 57  
Service de l'assainissement :  
05 62 00 72 80  
GRDF 0800 47 33 33

SAMU 15 - Pompiers 18

Gendarmerie : 17 ou 05 61 87 83 17

Médecins de garde : 05 61 87 86 23 ou 05 61 87 86 33.